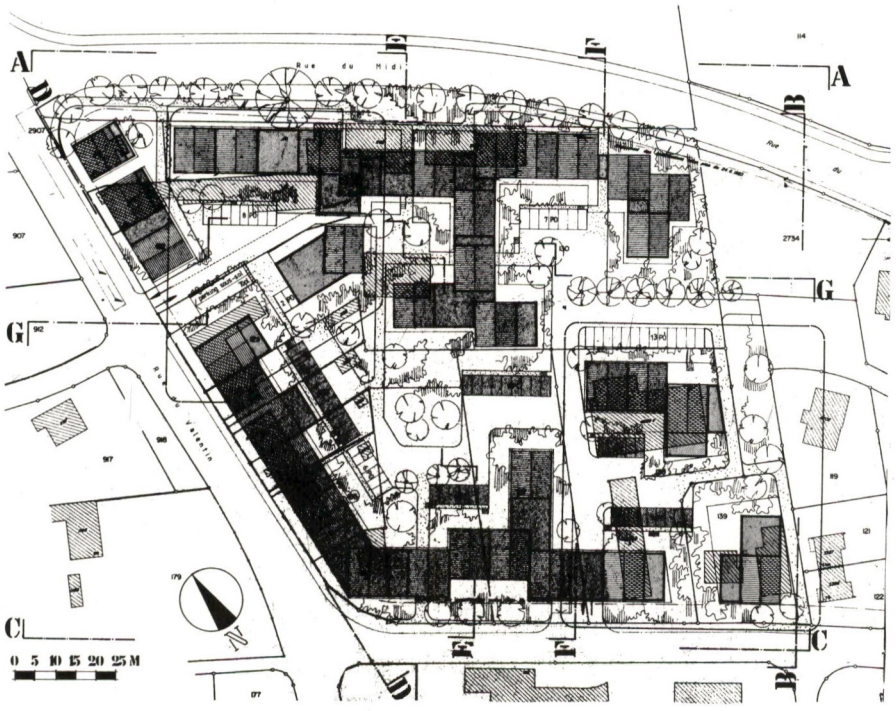
# Quartier des Pugessies 1400 Yverdon/VD

| | |
|---|---|
| *Architectes* | Groupe Y architecture et urbanisme SA<br>1400 Yverdon<br>Tél. (024) 214343<br>Jean-Paul Michel<br>Claude Morel<br>Architecte EAUG/SIA<br>Michel Dupasquier<br>Patrick Schauenberg |
| *Ingénieurs* | Ingénieur civil<br>Perret-Gentil Rey et Associés SA<br>1400 Yverdon |
| *Conception* | 1977-1978 |
| *Réalisation* | 1980-1982 étape en cours |
| *Adresse* | Quartier des Pugessies |
| *Coordonnées topographiques* | CNS 539110-180500 |



*But recherché*

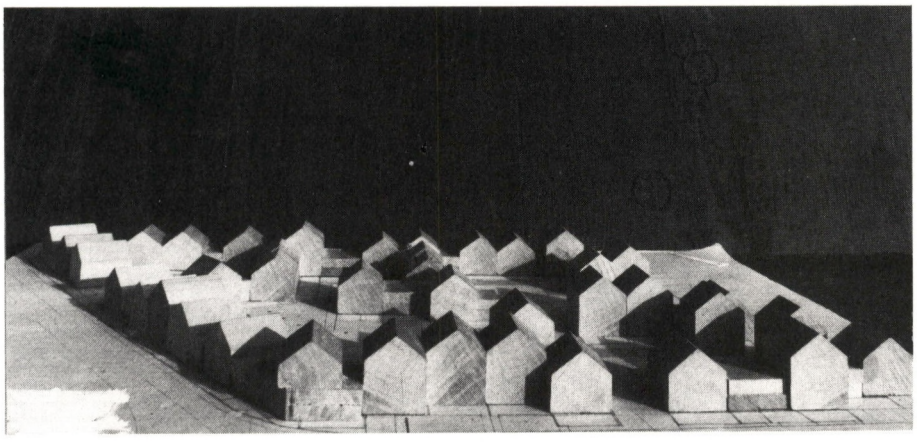
La proposition présentée ici a été développée par le Groupe Y dans le but principal de permettre aux futurs habitants de participer activement à la conception de leur logement tout au long du processus d'élaboration des études et de la construction proprement dite.
Parallèlement, la méthode offre la possibilité de choisir ou de connaître ses voisins à l'avance, d'organiser avec eux les futurs relations.
Cette nouvelle approche de l'action de bâtir est déterminée par le souci de replacer dans une position prépondérante et active le principal intéressé, c'est-à-dire l'habitant, dans le processus de réalisation de son logement.
Par la dimension contrôlée des maisons, le quartier restera toujours à l'échelle humaine.
La possibilité est offerte à chacun de disposer d'espaces extérieurs, de jardin ou de térrasse, en relation directe avec le logement.

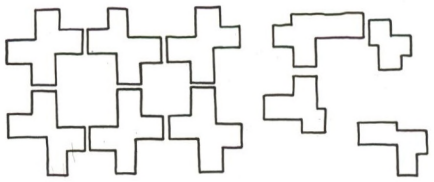


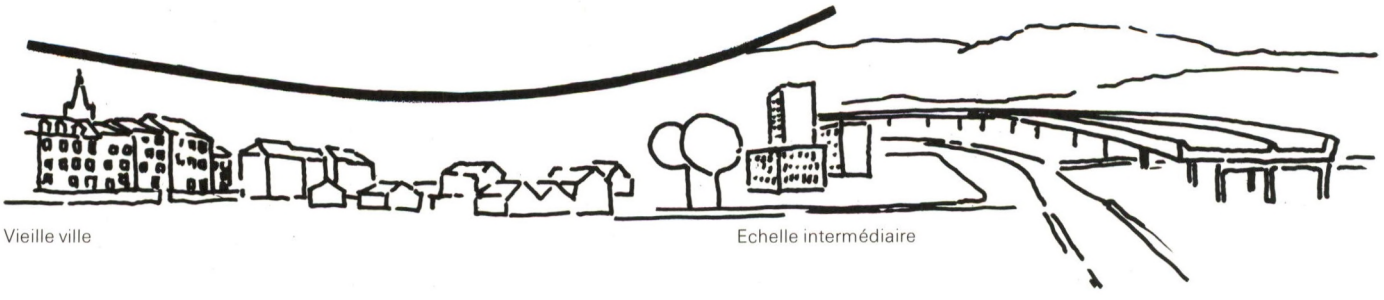

*Le plan de quartier*

La structuration urbaine passe par la redéfinition des plans d'affectation, ainsi que des typologies d'assemblage.
Dans un tissu existant, le plan de quartier des Pugessies et son règlement ont été élaborés en fonction des désirs et avec la participation des habitants.
Une pratique alvéolaire a été définie en priorité en développant la notion d'îlot.
Sans vouloir hygiéniser les lieux fortuits où s'exerce la plus grande appropriation de l'espace, fond de cour, jardin, venelles, l'îlot a pour avantage de définir un envers et un endroit.
Le plan de quartier des Pugessies est caractérisé par:

a) un ensemble de cours
b) un périmètre d'évolution
c) un gabarit bloqué à trois ou quatre niveaux maximum
d) possibilité d'ajouter ou de retrancher des volumes tel que balcons, loggias, porches d'entrée, vérandas, rampes d'accès, etc.
e) et une densité (CUS) de 0,85 sur une surface de 17 000 m²

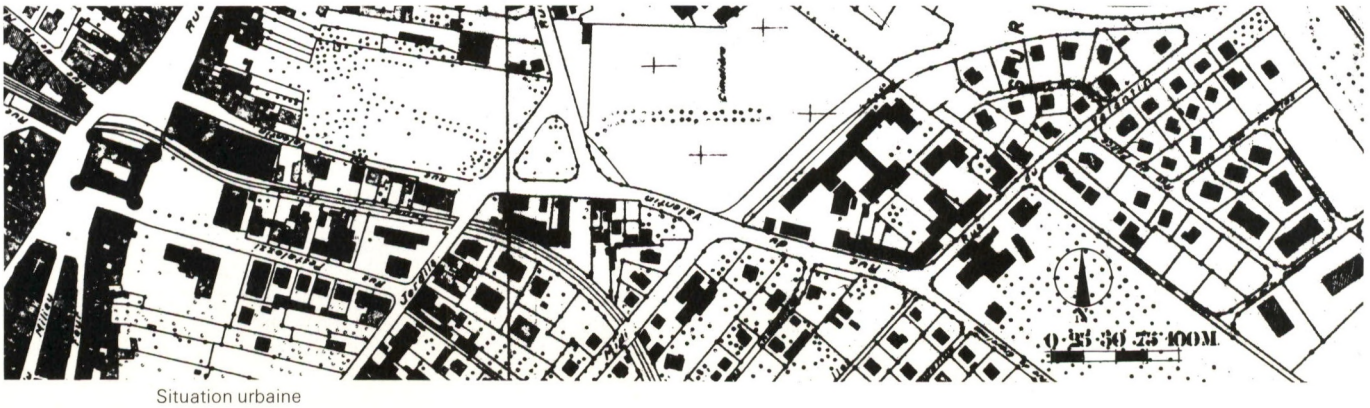






Vieille ville

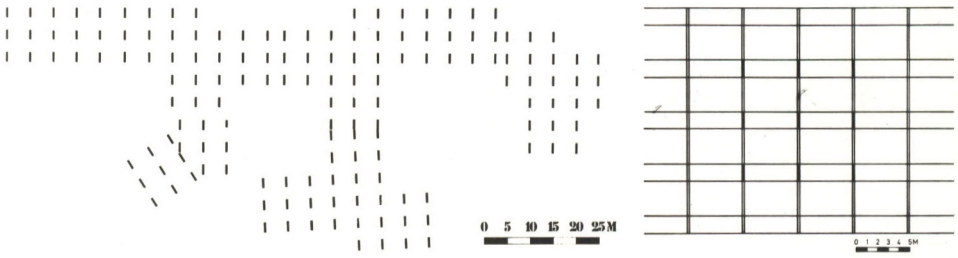
Echelle intermédiaire




Situation urbaine

*La participation*

Comme les vieilles villes, l'apport de l'espace affectif est primordial dans notre principe.
Pour ce faire, nous acceptons et développons l'affectif de l'utilisateur dès le début.
Le programme est développé tout au long des prestations de l'architecte.
Un plan d'ensemble a été dressé indiquant une trame régulière matérialisée par 3 «piliers-parois». L'habitant s'insère dans cette structure par lames et choisit par étapes appelées «jeux de participation» le cadre dans lequel il va vivre.

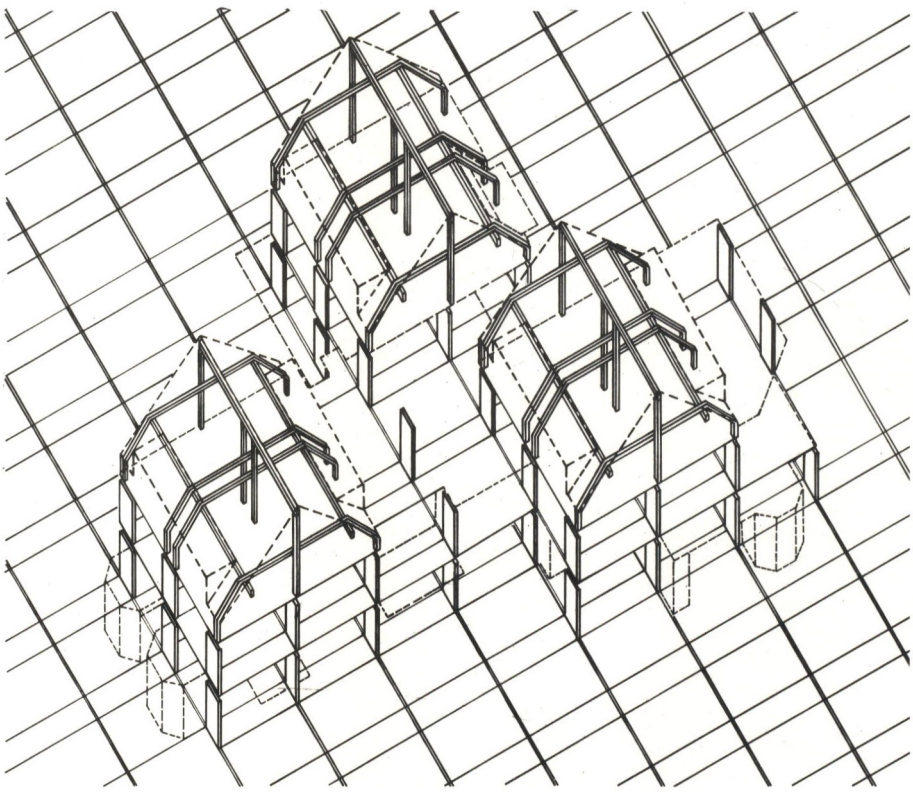



*Jeux de participation N° 1*

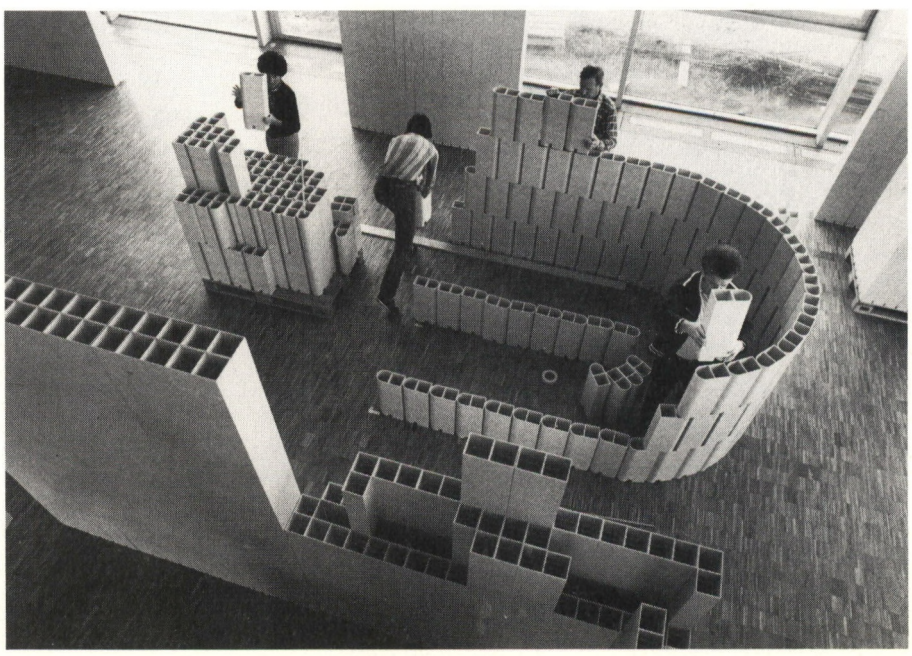
L'habitant choisit son emplacement dans le quartier, l'îlot, ses voisins. Il détermine les surfaces intérieures et extérieures qui lui seront nécessaires en fonction de ses besoins immédiats, de l'évolution de sa famille et de ses moyens financiers. Il choisit le type de logement soit, sur 1 ou 2 ou 3 niveaux, au rez, au premier ou dans un comble, en imbrication dans les logements déjà définis.

*Jeux de participation N° 2*

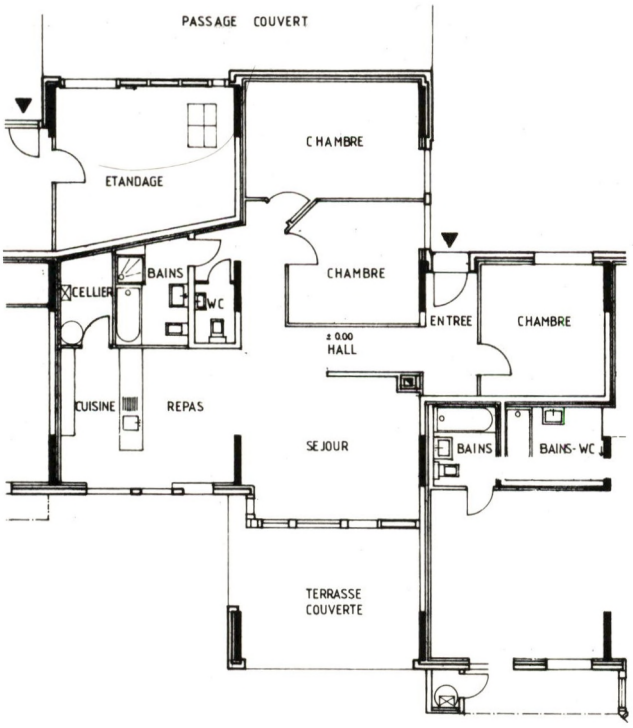
L'habitant organise avec l'aide de l'architecte, qui lui donne les contraintes, ses espaces intérieurs et extérieurs en différenciant les espaces privés, semi-privés et publics. Pour un grand nombre d'habitants actuels, il a été possible de réaliser une maquette grandeur nature de leur logement au Laboratoire d'expérimentation architecturale (LEA) de l'EPFL, avec la collaboration du professeur Von Meiss.



Trame structure



Laboratoire d'expérimentation architecturale EPFL



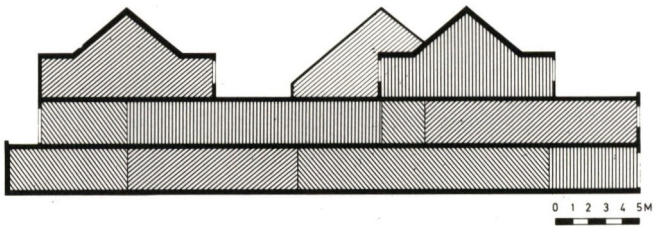

Plan type

*Jeux de participation N° 3*

L'habitant définit le degré de confort, greffé sur l'espace, il nous donne une idée plus précise des exigences. L'ensemble de ces choix permet d'établir les plans de construction et le devis du logement.

*Jeux de participation N° 4*

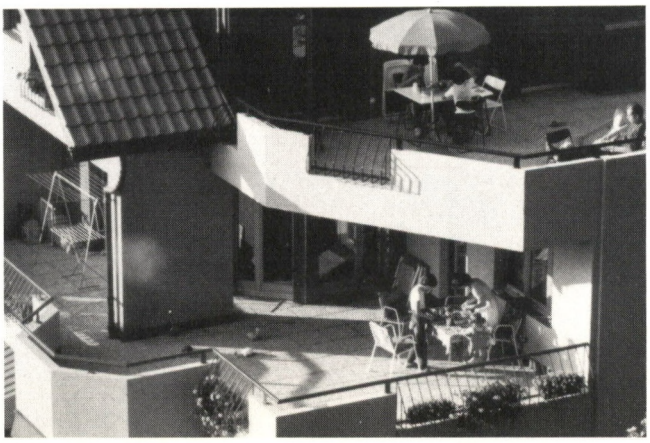
Ce jeu permet à l'habitant la prise en charge constructive de son logement. Il comprend l'apport du travail manuel et pratique de l'habitant. Les travaux personnels ont été définis sur le devis.




Imbrication des logements







*Caractéristiques*

| | |
|---|---|
| Surface du terrain du projet | 8400 m² |
| Taux d'occupation moyen (CUS) | 085 |
| Nombre de logements estimés à | 60-65 |
| Nombre d'étapes divisées en îlots | 7 |
| Ilots construits | 2 |
| Ilots en construction | 2 |
| Ilots en projet | 3 |
| Prix au m² des 2 premiers îlots, devis 1979 | Fr. 345.– |
| Cube SIA des 2 premiers îlots | 8115 m³ |
| Prix de la construction des 2 premiers îlots | Fr. 2 800 000.– |

## Construction

Structures dalle pilier BA
Enveloppe: Brique TC
Isolation
Boublage intérieur plâtre
Galandage: Plâtre
Toiture: Tuile TC flamande naturelle
Charpente: Bois
Chauffage: Individuel à gaz

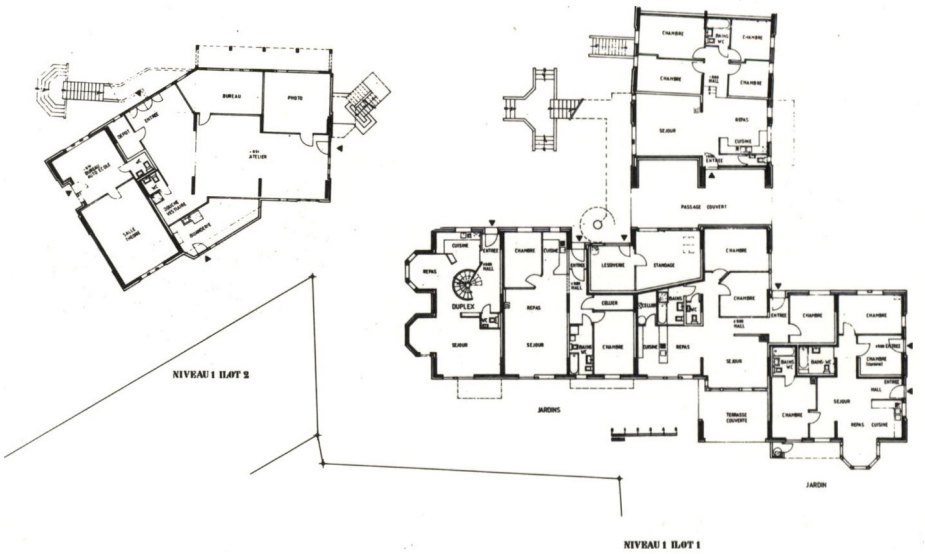
*Système juridique*

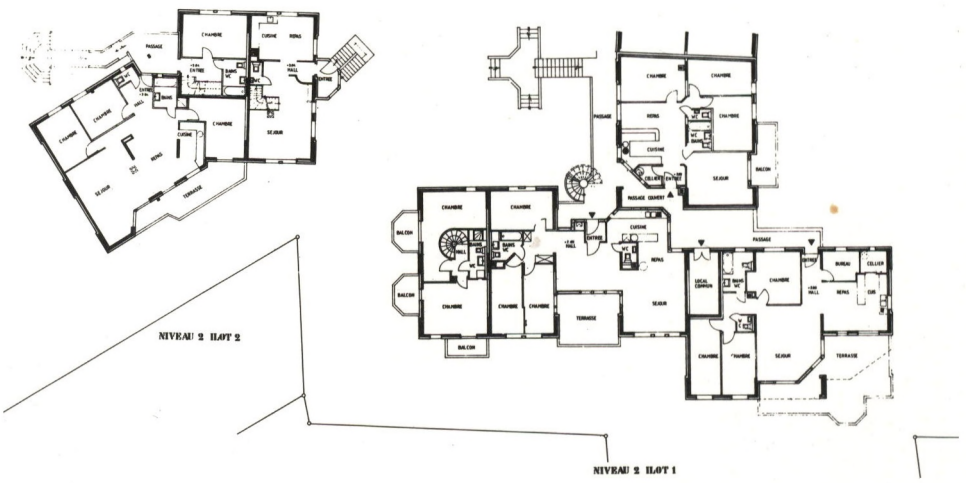
Propriétés par étage groupées par îlot et gérées par une coopérative elle-même formée par les habitants.

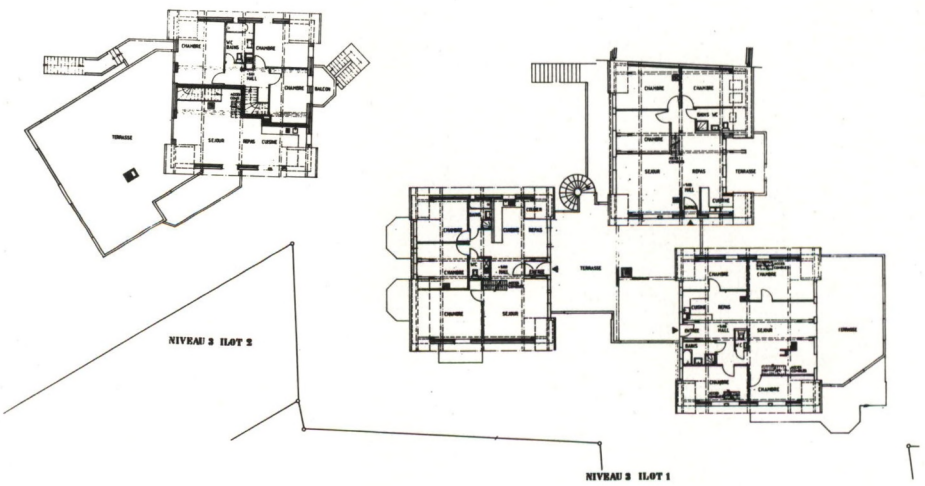
*Bibliographie*

AS Architecture suisse
N° 50. Janvier 1982

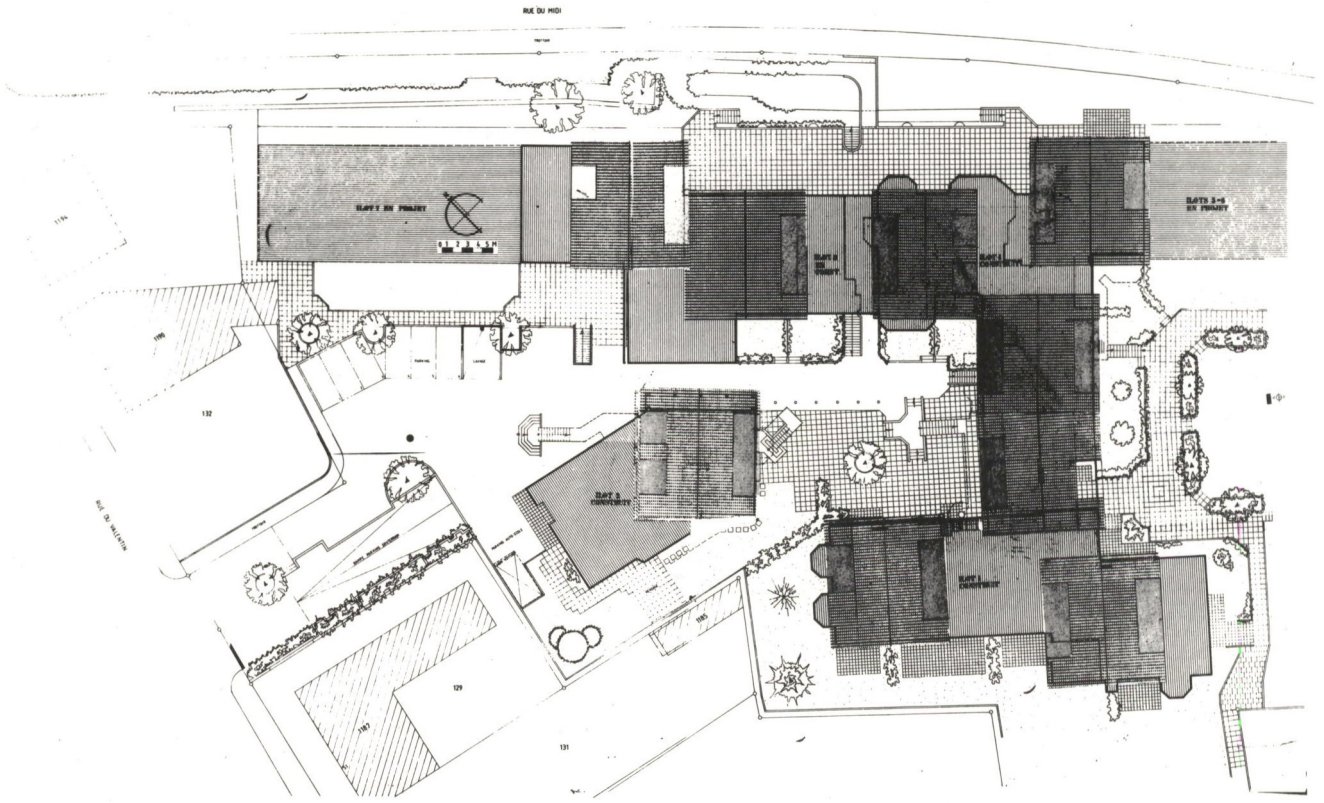
Photos J.-L. Iseli








Alexander: *«Peu importe le talent des architectes ou le soin qu'ils apportent à leur projet, ces qualités ne suffisent pas, par elles-mêmes, à créer une architecture qui présente la diversité et l'ordre que nous cherchons.»*

VERLAG — ÉDITIONS ANTHONY KRAFFT